

## **CARTE PASS' Région** (ANCIENNE CARTE M'RA)

**PARTICIPATION FINANCIERE DE LA REGION AUVERGNE RHONE-ALPES  
POUR TOUS LES ELEVES DE LYCEE : achat des manuels scolaires, avantages  
culturels et sportifs...**



A condition d'en faire la demande, tout élève de lycée de la Région Auvergne Rhône-Alpes a droit à des avantages financiers attribués par le Conseil Régional : **aide à l'achat des manuels scolaires, crédits culturels, sportifs...**

Pour cela il doit faire, sur le site Web de la Région, la commande de la **CARTE PASS'Région**, une **carte à puce personnelle, gratuite et valable de la classe de 2<sup>nde</sup> à la Terminale**, dont les crédits seront renouvelés chaque année. Les commandes sont ouvertes à **partir du 23 mai**.

**Attention** : En cas de perte de la carte, la Région prévoit un débit de 5 euros sur un des avantages !

### **QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA CARTE PASS'Région ?**

#### ✓ **Aide à l'acquisition des manuels scolaires** :

- **100 €** pour un élève entrant en 2<sup>nde</sup> générale et technologique, en 1<sup>ère</sup> année de CAP ou en 2<sup>nde</sup> professionnelle
- **70 €** pour un élève entrant en classe de 1<sup>ère</sup> ou de Terminale générale ou technologique
- **Aide doublée pour un jeune atteint de handicap**

#### ✓ **Avantages culturels et sportifs** :

- **30 €** de places de **SPECTACLE** ou **CONCERT** ☞ *dans les salles et festivals partenaires*
- **5 places de CINEMA** à 1€ ☞ *dans les salles et festivals partenaires*
- **8 €** pour l'achat d'un **roman**, d'une **BD**, d'une **partition musicale** ☞ *dans les libraires partenaires*
- **Accès gratuit et illimité** ☞ dans les musées, centres d'art, lieux de mémoire, sites patrimoniaux de la Région ; gratuité des conférences et visites guidées
- Contenus culturels numériques (musique, vidéos, jeux) : **1 an d'abonnement gratuit et illimité** ☞ plateforme [1dtouch.com/passregion](https://1dtouch.com/passregion)
- **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle parmi plus de 80 disciplines ☞ *Auprès des clubs ou fédérations sportives partenaires*
- **Avantage doublé dans le cadre de la prescription médicale du sport. Avantage doublé pour les jeunes handicapés pratiquant leur sport en compétition**
- Bons plans sur manifestations et matchs sportifs



✓ **Vers le monde professionnel et l'engagement :**

- Aide à l'orientation, information sur les métiers, formations, secteurs qui recrutent... Accès à la plateforme régionale d'orientation ☞ [www.orientation.auvergnerrhonealpes.fr](http://www.orientation.auvergnerrhonealpes.fr)
- Un **PASS'** qui récompense l'engagement bénévole auprès d'une association au service des autres (aide au financement d'une partie du permis de conduire, du BAFA ou de BAFD)

✓ **Action pour la santé :**

- Accès au portail d'information et de prévention santé
- Financement du PSC1, Formation aux Premiers Secours...
- Bons plans sur événements relatifs à la santé

**COMMENT OBTENIR LA CARTE **PASS'**Région ?**

**📢 Pour un élève entrant en Seconde, Première ou Terminale au lycée Saint-Joseph :**

Chaque élève doit faire son inscription individuellement (Il est obligatoire de fournir une photo numérique du bénéficiaire qui figurera sur la carte).

Pour que celle-ci puisse être validée par l'établissement avant les vacances d'été, la commande de carte devra être faite **au plus tard le lundi 3 juillet** (pour toute inscription après cette date il y a un risque de non réception de la carte avant la rentrée de septembre).

Votre commande sera ensuite validée automatiquement par nos soins.

*Attention : La carte ne sera validée par l'établissement que lorsque l'inscription dans l'établissement scolaire sera définitive !*

① **Connectez-vous sur :** [passregion.auvergnerrhonealpes.fr](http://passregion.auvergnerrhonealpes.fr) **OU téléchargez l'application **Pass' Région****

Vous pouvez effectuer votre inscription au Pass' Région sur ordinateur en utilisant un navigateur Internet récent (Chrome 56 et supérieur, Firefox 53 et supérieur, Microsoft IE11 ou Edge, Safari 10.10 ou supérieur), et également sur smartphone ou tablette iOS ou Android au moyen de l'application Pass' Région disponible sur les stores.

② **Réception de la carte :**

La carte **PASS'Région**, créditée de tous les avantages 2017/2018, sera ensuite **adressée par courrier à l'élève personnellement**, à son domicile, une semaine après validation par le futur établissement scolaire. Elle pourra être utilisée immédiatement !

Cette carte sera **valable pendant toute la scolarité au lycée**, et éventuellement en études post-bac (certaines classes prépas, BTS, Conservatoires ...). **IL EST DONC IMPERATIF DE NE PAS LA PERDRE et fortement conseillé d'en faire une photocopie et de noter son numéro.**

Les crédits seront utilisables jusqu'au 31 mai 2018, puis seront renouvelés en fin d'année scolaire pour 2018/2019.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLEMENTAIRE...**

☞ Sur la carte, son fonctionnement et ses avantages : **N° Azur de la Région : 0810 559 559**

☞ Sur la validation par l'établissement Saint Joseph : **auprès de Mme Sophie BIHAN, professeur documentaliste au CDI du lycée** ([stjo.cdilyc@laposte.net](mailto:stjo.cdilyc@laposte.net)).